

MARTRES

infos

Bulletin municipal
des **MARTRES-DE-VEYRE**

N° 158 - MAI/JUIN 2026

ALKABAYA



**FÊTE DE LA
MUSIQUE** pages 22-23

Vend. 19 juin

Jazz, chorales, Alkabaya...

www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

  Ville des Martres de Veyre
 Panneau Pocket : Les Martres-de-Veyre



Vie PÉRISCOLAIRE

Inscriptions à l'ALSH
et au restaurant scolaire
page 3



PARTICIPATION CITOYENNE

Référénts de quartier :
engagez-vous pour votre
commune !
page 4



Évènements

Festivités du 14 juillet
& Forum des associations
page 24



Le mot DU maire

Chères Martroises, chers Martrois,

Depuis notre prise de fonctions, nous avons réaffirmé une priorité essentielle : la propreté et la sécurité du cadre de vie. Ces sujets ne relèvent ni du confort ni de l'accessoire ; ils constituent le socle d'une commune respectée et respectueuse, où chacun peut vivre sereinement. En lien étroit avec les adjoints en charge de la propreté et de la sécurité, et le SBA, dont j'assume la délégation avec un autre conseiller municipal, nous avons engagé des actions rapides, concrètes et mesurables.

La demande d'installation d'une caméra de vidéoprotection rue Saint-Martial avait été initiée par l'équipe municipale précédente. Nous avons choisi de l'assumer, de l'accélérer et de la concrétiser, car la continuité républicaine est une force lorsqu'elle sert l'intérêt général. Une semaine seulement après notre sollicitation, la caméra, financée par le SBA, a pu être installée. Les premiers résultats sont très encourageants : plusieurs auteurs d'incivilités ont été identifiés, d'autres faits élucidés, et les fautifs seront sanctionnés. Nous mènerons un retour d'expérience afin d'envisager un déploiement sur d'autres points sensibles de la commune.



Lorsque vous constatez un dysfonctionnement ou un dépôt sauvage, je vous invite à prévenir immédiatement les services municipaux, qui échantent en direct avec le SBA. Pour notre part, nous resterons vigilants sur l'ensemble du dispositif, qu'il s'agisse de son efficacité, de ses évolutions ou de la lutte contre les comportements irrespectueux. Vos propositions sont précieuses : vous pouvez les adresser à Laurence Issertine, conseillère déléguée à la participation citoyenne.

Notre équipe a choisi une gouvernance fondée sur la participation citoyenne, fidèle à nos engagements de campagne. C'est dans cet esprit que nous lançons le dispositif des référents de quartiers. Ces habitant(e)s engagés seront des relais essentiels pour faire remonter plus rapidement les informations, les besoins et les idées. Plus de proximité, plus de réactivité : oui, l'action publique peut être efficace, et nous le démontrons ensemble chaque jour.

Nous avons également souhaité renforcer les liens sociaux et valoriser notre commune. En juillet, nous accueillerons une dizaine d'étudiants internationaux qui mèneront des missions de préservation environnementale et de valorisation du patrimoine communal. Ces chantiers favoriseront les échanges intergénérationnels et linguistiques. Nous accueillerons également les étudiants en archéologie travaillant sur les fouilles de Corent. Le patrimoine, et la culture sont des atouts que nous voulons pleinement mobiliser. La Fête de la Musique, le vendredi 19 juin, marquera le début d'une saison culturelle riche, avec plusieurs nouveautés destinées à renforcer le plaisir de se retrouver.

Notre équipe a aussi décidé de créer un nouvel espace de vie sur le site des jardins familiaux. Situé au cœur de la commune, proche de la passerelle et des commerces, ce lieu deviendra un espace de détente, de rencontres et de jeux. Le réengazonnement est actuellement en cours, au même titre que la création des places de stationnement et des cheminements piétons sur le site.

Depuis fin mai, l'éclairage public est élargi en soirée, conformément à nos engagements. Cette décision vise à renforcer la liberté de circuler, soutenir les commerces, réduire l'insécurité et améliorer l'efficacité des forces de l'ordre. Un vaste programme de passage en LED, plus écologique et moins coûteux, accompagnera cette évolution.

Enfin, nous structurons notre action en faveur du développement économique avec la création du Conseil Local des Entreprises de Proximité, destiné à favoriser les échanges, la coopération et l'entraide entre acteurs locaux.

Notre équipe avance avec détermination autour de quatre priorités : un village sécurisé et propre, un village vivant, un village accessible, un village créateur d'emplois.

Damien Heyraud,
maire des Martres-de-Veyre

Signalement simplifié, pour une action renforcée



Dans le cadre de la mise en place de sa délégation à la participation citoyenne, la commune des Martres-de-Veyre renforce le lien direct avec ses habitants.

Pour signaler tout problème ou dysfonctionnement sur le domaine public (éclairage, propreté, voirie, etc.), ou faire des propositions d'amélioration du cadre de vie, une adresse e-mail spécifique est désormais à votre disposition :

participation.citoyenne@lesmartresdeveyre.fr

N'hésitez pas à l'utiliser ! Votre message sera pris en compte dans les meilleurs délais, et vous recevrez une réponse.



Procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse

À la suite de l'épisode de sécheresse survenu cet été, des désordres peuvent apparaître sur les habitations et locaux professionnels (fissures, affaissements, déformations...).

Les administrés ayant constaté de tels dommages sont invités à se faire connaître auprès de la mairie, afin de permettre le recensement des sinistres et la constitution d'un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Démarches à effectuer :

- informer la mairie par courrier, en décrivant

précisément les dommages constatés ;

- joindre des photographies permettant d'illustrer les désordres.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, prononcée par arrêté interministériel, constitue une condition indispensable à l'indemnisation des dommages, conformément à la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982. L'indemnisation est subordonnée à l'existence d'un contrat d'assurance couvrant les biens concernés.

La mobilisation de chacun est essentielle pour appuyer la demande communale.



Fête de la musique 2026 "la scène est à vous"

Si vous avez une âme d'artiste, n'hésitez pas à nous contacter jusqu'au 10 juin : service.culture@lesmartresdeveyre.fr. Nous mettons une scène à votre disposition !



INSCRIPTIONS

ALSH & Restaurant scolaire

Les dossiers d'inscription à l'ALSH pour la rentrée 2026-2027 seront disponibles à partir du 1^{er} juin :

- en téléchargement sur notre site : www.mairie-lesmartresdeveyre.fr rubrique Enfance - jeunesse > Scolarité > Accueil périscolaire / Restauration scolaire Documents PDF à compléter numériquement et renvoyer à periscolaire@lesmartresdeveyre.fr ou à imprimer et déposer en mairie ou à l'ALSH ;

- en version papier : Documents à retirer à l'accueil de la mairie ou de l'ALSH et à renvoyer/déposer au même endroit.

Il est demandé aux parents de retourner ce dossier, dûment complété, au plus tard le 1^{er} juillet 2026.

L'inscription ne sera prise en compte qu'à la réception du dossier complet (pas d'inscription automatique).

Sommaire

- Le mot du maire 2
- Cadre de vie 4
- Économie locale 6
- Tribunes 7
- Social 8
- Bon à savoir 9
- L'astuce du mois 10
- Journal de l'ALSH 11
- Vie associative 12
- Liste des associations 19
- Mond'Arverne 20
- Fête de la musique 22
- AGENDA

Direction de la publication : **Damien HEYRAUD**
Chargée de communication : **Julie FERRARI**
Siège : Mairie des Martres-de-Veyre
Création maquette O : **Caroline FRASSON-COCHET**
Impression : **PORÇU**
Dépôt légal : Mai 2026
Édité à 2150 exemplaires - Gratuit



Etat civil



Décès :

Mars :
Sophie LEMAY
Michelle COUDERT

Avril :
Annie BLANCHARD épouse BATTUT
Jackie LELOUP

Mariages :

Avril :
Alexandre TISSET et Lucie NOËL

PACS :

Avril :
Quentin BOULDOYRE
et Karine MALVEZIN

Naissances :

Avril :
Elio RAVON
Méline BARBAT COURBOU

Mai :
Jules PICOT
Judith MEENS

Cadre de vie

Participation citoyenne

Référents de quartier : engagez-vous pour votre commune !

Et si vous deveniez acteur du quotidien de votre quartier ? La commune lance un nouveau projet : les référents de quartier. L'objectif ? Créer un réseau d'habitants bénévoles (hors élus, anciens élus et présidents d'association) pour renforcer les liens, faciliter les échanges et améliorer la vie locale.

Un référent de quartier, qu'est-ce que c'est ?

C'est un habitant bénévole qui sert de lien entre les voisins, la mairie et les services municipaux. Son rôle : relayer les informations, recueillir les besoins et contribuer à améliorer le cadre de vie de tous.

Dans le cadre de ce nouveau projet, la



commune des Martres-de-Veyre lance un appel à candidatures.

À partir du 1^{er} juin, vous pourrez retrouver sur le site internet de la mairie, ainsi qu'en version papier à l'accueil, le dossier (charte, plans des quartiers et bulletin d'inscription) pour devenir référent de quartier.

Envie de vous impliquer ?

Contactez Laurence Issertine, Conseillère déléguée à la participation citoyenne, avant le 13 juillet à : participation.citoyenne@lesmartresdeveyre.fr ou appelez la mairie pour laisser vos coordonnées.

Elle se fera un plaisir de vous recontacter ! ■

Patrimoine

Clocher de l'église

Dès le 1^{er} mois de la mandature, nous avons repris avec les services techniques le dossier relatif au clocher de l'église. Les constats sont sans appel : la structure est très dégradée et irréparable. Pour garantir la sécurité des riverains et de l'édifice, sa dépose complète s'impose.

Notre équipe regrette le choix effectué par la précédente municipalité, qui avait opté pour une réalisation en 2 temps : d'abord la phase de démolition (phase 1), puis, si volonté du prochain exécutif, la reconstruction (phase 2). Ce découpage entraîne aujourd'hui un surcoût estimé à près de 100 000 €, rien que pour le remontage d'un nouvel échafaudage, si la phase 2 est engagée ultérieurement.

Nous regrettons également l'absence de communication en amont (avec la paroisse notamment), ainsi que le manque de démarches pour mobiliser des financements complémentaires (cagnotte solidaire, dons, mécénat), qui auraient permis d'envisager une opération globale. Aussi, depuis notre arrivée, nous avons établi un dialogue constructif et régulier avec la paroisse.

Le clocher, bien que datant du Troisième Empire, s'inscrit dans une histoire plus ancienne : un clocher existait déjà avant la Révolution française, avant qu'un certain M. Couton, révolutionnaire d'Orcet, ne

décide de le détruire. Cette dimension patrimoniale renforce l'importance d'une information transparente et d'une réflexion collective sur l'avenir de l'édifice.

Un autre élément majeur s'impose aujourd'hui : la préservation de la biodiversité

Un couple de faucons crécerelles, espèce protégée, occupe le clocher depuis plusieurs années, comme l'ont signalé certains riverains. Nous avons pris contact avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO), qui nous a demandé de ne pas perturber leur période de reproduction, s'étendant d'avril à fin juillet. Ce respect de la biodiversité est une valeur qui nous rassemble et nous rappelle que la protection du vivant doit guider nos décisions. À l'issue de cette période, un nouvel habitat naturel adapté leur sera proposé.

La 1^{ère} réunion de coordination des acteurs s'est tenue fin avril : les travaux débiteront à minima en août, mais très probablement en septembre. Nous sommes convaincus que le toit plat prévu par l'ancienne équipe ne pourra rester ainsi. C'est pourquoi nous travaillons dès à présent à l'élaboration d'un projet de reconstruction, en associant les habitants à ce choix patrimonial majeur.

D'ici là, nous poursuivons nos réflexions pour concilier sécurité, préservation du patrimoine et respect de la biodiversité. Nous vous tiendrons naturellement informés des avancées. ■

Sécurité - Environnement

Optimisation de l'éclairage public

Depuis mi-mai, l'éclairage public de la commune a été modifié afin de renforcer la sécurité et le confort des habitants. Conformément aux engagements de campagne, un arrêté municipal permettant la mise en oeuvre de nouveaux horaires, tenant compte des besoins réels des usagers, a été pris. L'éclairage est donc désormais allumé selon les horaires suivants :

- du dimanche au jeudi : le matin à partir de 6h et le soir jusqu'à 0h ;
- les vendredis et samedis : le matin à partir de 6h et le soir jusqu'à 1h.

Comme c'était déjà le cas, entre le 15 mai et 15 août, pas de rallumage le matin, en raison de l'ensoleillement suffisant.

Au-delà des aspects techniques, cet ajustement répond à des enjeux essentiels : la liberté de déplacement en soirée, pour l'ensemble des habitants, l'amélioration du sentiment de sécurité pour les piétons, cyclistes, automobilistes et une meilleure visibilité dans l'espace public, notamment aux abords des équipements et quartiers résidentiels.

Ce 1^{er} arrêté s'inscrit dans une stratégie plus large :

95 % des points lumineux de la commune ne sont pas aujourd'hui équipés en LED, ce qui représente un retard important et un coût de fonctionnement élevé. Aussi, à partir de 2027, le remplacement progressif



et massif des équipements par des luminaires LED sera engagé.

Ce qui permettra une réduction de la consommation électrique de 50 à 70% à la fin du programme, des économies durables pour la commune & un gain écologique significatif, conforme aux objectifs de sobriété énergétique. ■

Vers un cadre de vie plus propre

La commune des Martres-de-Veyre, en collaboration avec le Syndicat du Bois de l'Aumône, a mis en place une caméra de vidéoprotection (financée par le SBA) afin de lutter contre les dépôts sauvages. La caméra a été installée, fin avril, rue Saint Martial, un secteur identifié pour des dépôts récurrents.

Cette action constitue une 1^{ère} étape essentielle pour protéger l'espace public et améliorer le cadre de vie des riverains.

Moins de dépôts sauvages, c'est aussi plus de moyens pour améliorer le service rendu à tous.

Les dépôts sauvages ont un coût réel :

- pour la mairie, qui mobilise un agent pour leur prise en charge ;

- pour le SBA, dont la seule ressource repose sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, donc de nos dépôts dans les points réservés.

Le respect de notre environnement est l'affaire de tous. En respectant les règles, chacun contribue à une commune plus propre et plus agréable ! ■

Le Dr Echassoux, médecin engagé des Martres-de-Veyre, fait ses adieux après une carrière au service des autres

Originaire des Martres-de-Veyre, le Dr Echassoux a marqué de son empreinte la vie médicale de la commune.

Né en 1959, il a choisi la médecine par vocation humanitaire, obtenant sa thèse en 1983 après avoir effectué des remplacements auprès du Dr Jean-Pierre Decombas pendant son internat. Son engagement ne s'est pas limité aux frontières locales : il a passé 18 mois en Amazonie, entre le Brésil et la Bolivie, en tant que bénévole, avant de répondre à l'appel du Dr Decombas pour rejoindre l'équipe médicale des Martres-de-Veyre. C'est en 1985 qu'il s'y installe définitivement, posant les premières pierres d'une carrière dédiée aux autres.

De 1990 à 2005, le Dr Echassoux a poursuivi son engagement avec Médecins du Monde, participant régulièrement à des missions sur des zones de conflits et de catastrophes naturelles.

Son plus beau projet ? La Maison de santé des Martres-de-Veyre, ouverte en 2016, qu'il a portée jusqu'à son extension à Mirefleurs en 2024. Aujourd'hui, l'équipe jeune et motivée qui l'entoure compte 7 médecins et 26 paramédicaux, offrant une prise en charge complète et de proximité.

À l'heure de la retraite, le Dr Echassoux quitte son cabinet avec fierté et gratitude envers ses patients et ses collègues, pour la confiance accordée et les liens tissés au fil des années. Son parcours, marqué par l'engagement, la proximité et l'innovation, laisse une trace indélébile dans le paysage médical local. La commune des Martres-de-Veyre lui doit beaucoup.

Merci, Docteur, pour ces années de dévouement et de passion !





Locaux commerciaux disponibles : aidez-nous à les référencer !

La commune souhaite soutenir le développement économique local en facilitant la mise en relation entre propriétaires et futurs porteurs de projet.

Si vous possédez un local commercial disponible à la location, nous vous invitons à prendre contact avec Mme Élise Chantoing, Adjointe à l'économie locale, au commerce et à l'attractivité.

L'objectif est de constituer un catalogue des locaux disponibles afin de les présenter aux entrepreneurs intéressés par une installation sur notre territoire.

Si vous êtes intéressé, contactez Élise Chantoing :

deveconomique@lesmartresdeveyre.fr

Ensemble, contribuons à dynamiser le commerce et l'attractivité de notre commune !

 C'est nouveau !



Après un stage de découverte en classe de 3^{ème} dans un magasin d'optique, et inspirée par un membre de sa famille également opticien, Audrey se passionne très tôt pour ce métier qui allie mode, tendances, technique, paramédical, commerce et relation humaine. Elle poursuit sa formation au Lycée Valéry-Larbaud de Cusset, où elle obtient son BEP et CAP Optique en 2005.

Après plus de 20 ans d'expérience au sein de grandes enseignes d'optique, elle décide de suivre en parallèle de sa carrière, une formation de 2 ans au sein de l'école d'optique de Montpellier et valide en 2024 son BTS Opticien-Lunetier par Validation des acquis d'expérience (VAE). Une étape décisive pour concrétiser par la suite son projet : ouvrir son propre magasin indépendant.

Aujourd'hui, elle réalise ce rêve avec l'ouverture d'Audrey Optique, installé au 30 avenue de la gare depuis octobre dernier. Désireuse de redonner un service de proximité à une commune qui ne disposait pas d'opticien, tout en offrant un accueil chaleureux et personnalisé, elle propose différents services tels que les examens de vue, les ajustages, réparations, nettoyages ultrason, visseries, changement de plaquettes des lunettes, lentilles, produits d'entretien... ainsi qu'un large choix de montures optiques et solaires, au sein de sa boutique. Une partie dédiée à l'audition est également disponible.

30 av. de la Gare - 04 73 10 39 25

Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h & le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

veyreunregard@audreyoptique.fr

www.audreyoptique.fr

FB et IG : [audreyoptique](#)



Grande passionnée de dessin, Laura dessine depuis toute petite (dessin au crayon, peinture sur toile, fresque...). Il y a quelques années elle a commencé à concevoir des tableaux en bois de récupération (palettes, planches), réalisés sur demande à la peinture et à la bombe, en parallèle de son travail, et s'est ainsi remise à dessiner davantage.

Attirée par l'art du tatouage et les messages que l'on peut faire passer par celui-ci, elle avait depuis longtemps l'envie de se former aux techniques du tatouage.

C'est désormais chose faite ; artiste tatoueuse, Laura a été formée par une tatoueuse de Clermont-Ferrand pour l'enseignement des bases de l'acte du tatouage, et a ensuite poursuivi sa formation en autodidacte.

Elle a ainsi commencé à tatouer il y a 4 ans, avant de décider de se lancer avec son propre salon, tout juste installé sur la commune (*Lolo Ink*).

Elle réalise des tatouages en lignes fines, en noirs et gris, dans un style floral, ornemental, minimaliste, à motifs ésotériques et géométriques. Elle propose un service personnalisé de projet en fonction de chaque demande, afin de réaliser un dessin unique et fidèle à la volonté de chacun.

4 rue Saint-Martial - 06 58 51 46 73
Facebook & Instagram : [lolo.ink63](#)



Tribune de la majorité

Chères Martroises, chers Martrois,

Depuis plus de 2 mois, la majorité municipale met en œuvre la méthode de travail que nous vous avons présentée : écouter, co construire et agir avec vous. Cette démarche se traduit concrètement par la permanence hebdomadaire du Maire, chaque mercredi après midi, où plus de 40 habitants ont déjà été reçus. La gestion d'une commune commence par l'attention portée à votre quotidien, et c'est pourquoi nous avons également ouvert une permanence le samedi matin, afin de faciliter encore davantage les échanges. Cette proximité est devenue notre marque de fabrique. Elle se renforcera avec le développement des référents de quartiers non élus, qui permettront de créer un lien direct entre les habitants et les élus pour agir plus efficacement.

Cette présence se retrouve aussi dans notre participation régulière aux événements associatifs de la commune. Le dynamisme sportif et culturel des Martres-de-Veyre est une véritable richesse, et nous sommes heureux de le soutenir et d'y prendre part.

Parallèlement, nous avons commencé à siéger dans les différentes instances où se prennent des décisions importantes pour notre territoire. À Mond'Arverne Communauté, Damien, Lucie et Julien défendent les intérêts de notre commune et les outils de mutualisation avec les communes voisines. Franck Bérioux a été élu Vice-président du SMVVA en charge de l'assainissement. Chantal est devenue membre du CIAS de Mond'Arverne et siège également à l'EHPAD. David a été élu

Président du Syndicat Intercommunal du Collège. Au SBA, Damien et Sébastien Simioni siègent au comité syndical et Damien, tout particulièrement, dans le bureau afin d'être pleinement impliqué dans la propreté de notre village. Au syndicat intercommunal de Chadieu, Laurence a été élue Vice-présidente.

Concernant l'éclairage public, un dossier essentiel pour la sécurité et la maîtrise des dépenses, Gautier représente désormais notre commune au sein de Territoire d'Énergie 63. En matière de biodiversité, Antoine a participé à la 1^{ère} réunion du SEAT de l'Écopole du Val d'Allier.

Du côté de l'exécutif municipal, nous reprenons progressivement les dossiers en cours et rencontrons les acteurs qui jouent un rôle dans notre cadre de vie (gendarmérie, SBA, écoles, associations, entreprises) afin de bâtir l'organisation la plus efficace pour mettre en œuvre notre programme dans le respect des conditions financières. Notre ligne est claire : chaque euro dépensé doit être un euro utile et justifiable.

Les diagnostics menés avec les agents municipaux sont essentiels pour repartir sur des bases solides. Nous avons toutefois dû faire face, à notre arrivée, à la disparition de plusieurs dossiers, ce qui complique parfois la continuité de certaines actions. Malgré ces difficultés, nous avançons avec méthode, rigueur et détermination.

Notre groupe majoritaire est pleinement engagé pour servir l'intérêt général et le bien être des Martroises et des Martrois. Vous pouvez compter sur nous.

Tribune "Pour une commune dynamique, solidaire et durable"

Nous saluons la volonté affichée par le maire de collaborer avec l'ensemble du conseil municipal et d'être à l'écoute de tous les habitants des Martres. Cette intention est essentielle : les défis à relever sont nombreux et appellent la mobilisation de chacun.

Dans cet esprit, nous avons fait le choix de nous investir pleinement dans les travaux municipaux, en participant activement à toutes les commissions, avec 3 élus de notre groupe présents dans chacune d'elles.

À l'issue des 1^{ères} réunions, plusieurs constats nous amènent toutefois à nous interroger. Les périmètres des commissions et les délégations présentées – avec un adjoint et un conseiller délégué supplémentaires par rapport à la mandature précédente – entraînent un surcoût de fonctionnement estimé à environ 13 000 € par an, qui devra nécessairement être compensé ailleurs.

Par ailleurs, certains choix d'organisation soulèvent des questions :

- des enjeux majeurs comme l'environnement et la culture apparaissent dilués, voire relégués au second plan ;
- la répartition des associations sportives, culturelles et solidaires entre 2 adjoints crée un manque de lisibilité pour plusieurs d'entre elles, qui ne savent pas toujours vers qui se tourner ;
- le « développement territorial », confié à un conseiller délégué, est également abordé dans plusieurs commissions sans que celui-ci n'y soit associé ;
- le périmètre confié à un adjoint en charge de « l'enfance, de la vie culturelle et des solidarités » semble particulièrement étendu ;

- certains représentants désignés dans les syndicats ne siègent pas dans les commissions correspondantes.

De plus, le financement des ambitions affichées reste, à ce jour, peu lisible.

Derrière l'ouverture démocratique annoncée, la réalité apparaît donc plus contrastée. L'absence de conseils municipaux en avril et en mai limite les temps de débat et d'échange. Certaines décisions, comme la modification des horaires d'éclairage, auraient pourtant mérité une discussion plus large, conforme à l'esprit d'ouverture affiché.

Enfin, nous regrettons qu'aucun représentant martrois n'ait obtenu de vice-présidence au sein Mond'Arverne communauté. Cette situation réduit la visibilité et la capacité d'action de notre territoire.

Afin de poursuivre le dialogue avec vous, nous tiendrons une permanence chaque mercredi, de 18h à 19h, dans un local situé au-dessus de la médiathèque – conséquence de l'augmentation du nombre de membres de l'exécutif, qui ne nous permet plus de disposer d'un espace en mairie.

Nous serons heureux de vous y accueillir.

Vous pouvez également nous contacter par courriel à lmdvdsd@gmail.com ou via les réseaux sociaux.

Vos élus pour une commune dynamique, solidaire et durable : Damien Coulon, Amélie Lanfrey, Christopher Clementelle, Pascal Barthelemy, Noémie Dufrechou et Mickaël Morin.

Volontariat

Chantier Jeunesse & reconstruction : la commune recherche des encadrants !

Cet été, la commune accueillera un chantier international *Jeunesse et Reconstruction*.

Cette initiative, qui aura lieu du 11 au 25 juillet, permettra à un groupe de jeunes volontaires de découvrir le territoire et de réaliser bénévolement des travaux de nettoyage de zones vertes & de remise en état sur la commune.

Dans ce cadre, la commune recherche des volontaires disposant de compétences techniques (bâtiment, travaux, encadrement de chantier, sécurité) afin d'accompagner et d'encadrer les jeunes tout au long de cette expérience.

Vous êtes intéressé ?

Contactez-nous : 04 73 39 90 75 / contact@lesmartresdeveyre.fr ■



CCAS

Mise en place du conseil d'administration du CCAS

Le Centre communal d'action sociale (CCAS), qui anime une action générale de prévention et de développement social sur la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées, est de ce fait l'institution locale de l'action sociale.

A ce titre, il assure à la fois des missions légales obligatoires et des missions facultatives en développant des actions directement orientées vers ses habitants : aides financières, aide alimentaire, aide aux personnes âgées/isolées, mobilité...

1^{ère} réunion :

Suite aux élections municipales de mars dernier, le CCAS a été renouvelé. Réunis le 28 avril, les nouveaux membres du CCAS ont procédé à la lecture et à l'approbation du compte administratif 2025 et à l'adoption du budget prévisionnel de 2026.

La prochaine réunion aura lieu avant l'été, pour l'élection du vice-président ainsi que le traitement des affaires courantes. ■

LISTING MOBILITÉ SOLIDAIRE RECHERCHE DE VOLONTAIRES

Et si vous deveniez acteur de la mobilité solidaire aux Martres-de-Veyre ?

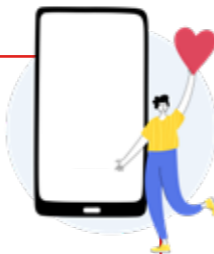
Chaque jour, des habitants de notre commune rencontrent des difficultés pour effectuer des déplacements essentiels : se rendre à un rendez-vous médical, faire ses courses, rendre visite à un proche... Pour celles et ceux qui ne disposent pas de moyen de transport ou qui ne peuvent plus se déplacer seuls, ces trajets du quotidien deviennent un véritable parcours du combattant.

Et si vous pouviez changer cela ? En devenant bénévole pour la mobilité solidaire, vous offrirez à vos voisins un coup de pouce précieux, tout en renforçant les liens de solidarité qui font la force de notre territoire.

Comment participer ? C'est simple : contactez la mairie pour vous inscrire sur la liste des volontaires. Votre temps, même occasionnel, peut faire une énorme différence !

Email : participation.citoyenne@lesmartresdeveyre.fr

Ensemble, faisons de la mobilité un droit pour tous !



Transports scolaires

Ouverture des inscriptions

Chaque jour, la Région Auvergne-Rhône-Alpes organise le transport de près de 200 000 élèves dans 11 départements (hors Rhône). Elle investit régulièrement dans des véhicules plus modernes et plus respectueux de l'environnement, tout en améliorant la qualité de service. Le coût annuel moyen du transport s'élève à environ 1 500 € par élève, pris en charge à 90 % par la Région.

Depuis la rentrée 2025, les élèves transportés par la Région bénéficient de l'abonnement **Scolaire+ Mobilité**, donnant accès de manière illimitée au réseau « La Région vous transporte (cars Région, cars Région express, trains et cars TER)* » du 1^{er} septembre au 31 août. Gratuit pour les élèves de maternelle et d'élémentaire, cet abonnement est payant pour les collégiens et lycéens.

L'inscription est obligatoire chaque année. Pour la rentrée 2026, elles se dérouleront du 2 juin au 19 juillet.



*à l'exception des lignes saisonnières et touristiques. ■

Un visage des Martres-de-Veyre

Originaire des Martres-de-Veyre, Safia Bejjak a été élue **Miss Teen Belleza Auvergne 2026** lors de l'élection régionale du 21 février dernier à Ambert (prix de la culture générale et du Catwalk). Cette élection lui a offert l'opportunité de représenter notre région à l'échelle nationale dans le cadre du Concours *Miss Teen Belleza France*. Bien plus qu'un simple concours de beauté, *Miss Belleza France* est avant tout un projet humain, familial et engagé.



La cause qui lui tient particulièrement à cœur est celle des troubles du comportement alimentaire. Aujourd'hui, énormément de jeunes souffrent en silence à cause du regard des autres, du manque de confiance en soi ou de la pression de

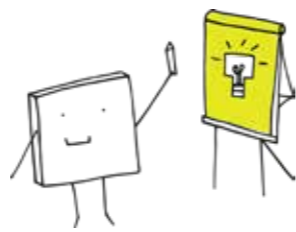
la société : "À travers *Miss Belleza*, je souhaite rappeler que la vraie beauté ne se résume pas à un physique, mais qu'elle se trouve aussi dans la force, le courage et l'acceptation de soi. Si je peux aider une seule personne à se sentir moins seule grâce à cette aventure, alors ce sera déjà une victoire pour moi."

Le 11 juillet prochain, aura lieu l'élection nationale *Miss Belleza France 2026* à Toulouse.

Cet événement réunira toutes les candidates françaises élues. Soutenez-là ! Chaque voix compte, si vous souhaitez la soutenir dans cette aventure, rendez-vous sur son compte Instagram : [dsaffiaa.133](https://www.instagram.com/dsaffiaa.133).

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE CONCOURS MISS BELLEZA :

Rendez-vous sur : miss-belleza-france.jimdosite.com ou sur Instagram : [dbellezaauvergne](https://www.instagram.com/dbellezaauvergne).



L'ASTUCE
DU MOIS :

ET SI ON COVOITURAIT ?

Tandis que les prix du carburant s'envolent, il est temps de changer nos habitudes ! Pas simple, alors que la voiture a pris une place si importante sur le territoire et dans nos vies : des rues, des routes et des parkings construits avant tout pour les voitures. Alors, pour choisir une autre solution que la voiture, il est nécessaire d'anticiper son déplacement et prendre le temps de s'organiser.

Avez-vous réfléchi à des alternatives à « l'autosolisme » pour aller travailler, faire les courses, accompagner les enfants à l'école ou à leurs activités, vous rendre à un rendez-vous, un loisir, mais aussi pour les sorties plus occasionnelles ?

• Pour un trajet court (moins de 5km) > **je teste le trajet à pied ou à vélo en anticipant mon temps de trajet.**

1 km = 10 min à pied ou 5 min à vélo ;

• Pour un trajet plus long > **je recherche le trajet en train/bus.** Train les Martres de Veyre / Clermont : 16 min.

Bus ligne 40 des Martres de Veyre vers Clermont : 3,40€

• Pour partager le trajet avec d'autres personnes, je pense au **covoiturage**. De nombreux Martrois(es) covoiturent déjà sur les sites *Karos*, *BlablacarDaily* ou *Covoiturage Auvergne*.

A pied, à vélo, en transport en commun ou en covoiturage, à vous de trouver votre solution. Economies, santé et convivialité vous attendent !



Pour faciliter le report modal, de la voiture vers les transports en commun, le covoiturage ou le vélo, les collectivités travaillent sur des plans d'actions. D'un point de vue citoyen, l'échéance de ces projets paraît souvent trop longue et l'ambition trop limitée. Mais pour que ces projets aient un réel impact, il faut que les habitants s'en emparent et se les approprient !

Le Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) de Mond'Arverne Communauté, approuvé fin 2025 à l'issu de 2 ans de construction, comprend à l'horizon du 1^{er} janvier 2028 :

- le prolongement de la ligne 13 (SMTC-AC) jusqu'à la Zone d'Activité Pra de Serre ;
- la création d'une navette entre la Zone d'Activités de Pra de Serre et la gare des Martres-de-Veyre ;
- la création d'un service de Transport à la Demande pour toutes les communes de Mond'Arverne ;
- la mise en place d'un service de Vélo en location longue durée (VLD) pour les habitants de Mond'Arverne ;
- l'accompagnement des employeurs dans leur démarche Plan de Mobilité Employeur (PDME) ;
- le déploiement de 110 points d'autostop organisé dans toutes les communes de Mond'Arverne ;
- la mise en place d'un service de covoiturage solidaire à travers la Plateforme de mobilité 63 ;
- l'accompagnement des habitants et personnes travaillant à Mond'Arverne à l'utilisation du covoiturage à travers l'association Covoiturage Auvergne ;
- l'engagement d'une étude pour l'élaboration d'un schéma directeur cyclable ;
- l'accueil d'une expérimentation sur le déploiement de véhicules intermédiaires.

L'association *Les Martres au Vert* et des habitants volontaires des communes de Mond'Arverne ont été intégrés au comité de partenaires PDMS. Cette instance consultative est consultée au moins 1 fois par semestre pour l'évaluation de la politique mobilité mise en œuvre et son évolution pour l'adapter au plus près des besoins des habitants.

L'installation de mobilier permettant d'officialiser les haltes d'auto-stop doit redonner de la place à cette pratique populaire, commune il y a quelques décennies. Elle n'a jamais vraiment disparu et fonctionne toujours. Preuve faite en tendant la pouce à la sortie d'un train dans le passage souterrain menant au parking de la gare pour rejoindre les Martres-de-Veyre en l'absence de correspondance. A chaque tentative, en quelques minutes, un voyageur a proposé une place dans sa voiture : efficace, pas cher et convivial !

POUR ALLER + LOIN :

- **Dossier mobilité :** www.mond-arverne.fr/wp-content/uploads/2026/02/Mondarverne-Magazine_BR.pdf
- **Plateforme régionale de covoiturage :** covoiturageauvergne.movici.auvergnerhonealpes.fr
- **Site de l'association covoiturage Auvergne :** covoiturageauvergne.net
- **Carte départementale des aires de covoiturage :** www.puy-de-dome.fr/routes-deplacements/covoiturage/mode-vu/MAP.html



Association Les Martres au Vert
lesmartresauvert.ynh.fr
lesmartresauvert@gmail.com
Facebook : MartresAuVert



LE JOURNAL DE L'ALSH

L'équipe d'animation et les écoliers martrois vous présentent leur journal de bord - N°27

Le périscolaire, une simple garderie ? Alors là, on aimerait bien voir ça !

Parce qu'entre les repas à thème, les fiestas boum-boum et les projets sortis tout droit de cerveaux surmotivés... On est loin du simple « on attend les parents ».

Ici ça crée, ça court, ça imagine, ça danse (parfois très mal), ça rigole (fort) et même ça apprend sans s'en rendre compte.

Et tout ça, grâce à une équipe qui ne fait pas que surveiller...

...elle met aussi l'ambiance ! Les animateurs ont toujours une idée, un jeu ou un fou rire en stock.

Bref, le périscolaire, ce n'est pas une garderie. C'est un mini monde où il se passe toujours quelque chose !





Les Martres en Fête

Succès de la 30^{ème} la Foire régionale à l'Asperge



Les Martres-de-Veyre ont vibré au rythme de la 30^{ème} édition de la traditionnelle Foire à l'Asperge, qui s'est tenue le jeudi de l'Ascension avec un succès éclatant. Les organisateurs ont été comblés, la météo a finalement été clémente, permettant aux visiteurs de profiter pleinement des multiples activités proposées.



Cette année encore, l'événement a réuni une large foule venue célébrer et mettre à l'honneur un produit emblématique de notre terroir : l'asperge. Les rues du village se sont animées sous la joie des familles et des amis, créant une atmosphère chaleureuse et conviviale.

Les visiteurs ont eu le plaisir de découvrir les stands des producteurs locaux et de participer à diverses animations, faisant de cette journée un moment de partage et de convivialité. Les résultats du concours annuel de l'asperge ont également été annoncés, mettant en lumière le talent et le savoir-faire de nos producteurs.

L'histoire de la foire, qui a débuté en 1994 grâce à 5 personnes

Le palmarès du concours :

Présentation des stands d'asperges :

- 1^{er} prix : M. Ravel (Veyre-Monton)
- 2^{ème} prix : M. Laroche (Les Martres-de-Veyre)
- 3^{ème} prix : M. Manlhriot (Les Martres-de-Veyre)

Présentation et aspect de la botte :

- 1^{er} prix : M. Ravel (Veyre-Monton)
- 2^{ème} prix : M. Laroche (Les Martres-de-Veyre)
- 3^{ème} prix : M. Manlhriot (Les Martres-de-Veyre)

visionnaires (Patricia Stanislas, Jean-Yves Arzac, Jean-Claude Loubat, Michel Baldassini et Serge Meunier) a été rappelée avec émotion. Les organisateurs ont remercié les personnes impliquées dans l'événement depuis ses débuts, mettant en lumière l'importance de la communauté et de l'engagement qui ont permis à cette belle fête de perdurer.

En somme, la 30^e Foire à l'Asperge a été une réussite, apportant joie et bonne humeur à tous les participants. Une fois encore, notre village a démontré sa capacité à rassembler les gens autour des richesses de notre terroir, et tous les regards se tournent déjà vers l'édition de l'année prochaine.

Goût de l'asperge :

- 1^{er} prix (égalité) : M. Inacio (Beaugard-Leveque) & M. Laroche (Les Martres-de-Veyre)
- 2^{ème} prix : M. Manlhriot (Les Martres-de-Veyre)
- 3^{ème} prix : M. Berthoul (Neschers)

Classement final tous critères confondus :

- 1^{er} prix : M. Ravel (Veyre-Monton)
- 2^{ème} prix : M. Laroche (Les Martres-de-Veyre)
- 3^{ème} prix : M. Manlhriot (Les Martres-de-Veyre) ■



JCMV

Le JCMV fête ses 50 ans !

Le Judo Club des Martres-de-Veyre célèbre cette année ses 50 ans. À cette occasion, le club organise une journée festive ouverte à tous, le samedi 27 juin.

Un gala pour débiter

Le 1^{er} temps fort se déroulera au gymnase du collège Jean-Rostand, avec un gala réunissant adhérents et anciens licenciés.

- accueil en kimono à partir de 15h ;
- gala de 15h30 à 18h (avec entracte) ;
- remise des ceintures et démonstrations.

Une tombola sera proposée (billets disponibles auprès du JCMV et le jour de l'événement). Une buvette sera également ouverte tout l'après-midi.

Un repas dansant pour prolonger la soirée

La journée se poursuivra à partir de 19h avec un repas dansant aux Lokaux (bar-restaurant des Martres-de-Veyre).

Une journée conviviale et intergénérationnelle

Cet anniversaire sera l'occasion de réunir toutes les générations autour des valeurs du judo : respect, partage et convivialité. Le club espère retrouver de nombreux anciens licenciés pour célébrer ensemble ces 50 années d'histoire. ■



Association de jumelage Arcozelo

Samedi 25 avril, l'association de jumelage Les Martres-de-Veyre / Arcozelo a célébré la commémoration de la Révolution des Œillets, en référence au 25 avril 1974.

Cet événement majeur de l'histoire portugaise a marqué la chute de la dictature instaurée en 1933. La cérémonie a débuté par un défilé reliant la mairie au square Arcozelo, rythmé par les

musiciens du groupe *Os Amigos da Concertina*, et suivi d'un vin d'honneur dans une ambiance conviviale.

Merci à vous, aux Martrois(es), aux adhérents, à M. le Maire, au conseil municipal et au comité de jumelage, pour votre présence en ce jour important pour notre communauté portugaise. ■



Cyclos

Sortie été 2026

CYCLOS : Magnifique randonnée de cyclotourisme les 20 et 21 juin, qui les a mené depuis Laschamps à l'ombre du géant Puy-de-Dôme jusqu'à la station du Super-Lioran le 1^{er} jour, pour une escale revigorante avant le retour à Laschamps le 2^{ème} jour, en passant de la chaîne des Puys aux Monts-Dômes : Mont-Dore, Massif du Sancy, Artense, Monts du Cantal et Cézallier, la Planèze...

Tout cela sur une distance d'environ 130 km / jour et 2400 m de dénivelé positif à l'aller et de 2100 m au retour.

VÉTÉTISTES : Périple en Périgord d'1 semaine du 13 au 20 juin en 7 étapes : chaque étape d'environ 60 km et 1500 m de dénivelé positif. Découverte de Domme, La Roque-Gageac, Rocamadour, La vallée de la Dordogne,



Gourdon et bien d'autres lieux magnifiques... Les nuitées se passent en camping pour retrouver un bon matelas et bonne pitance, ainsi qu'une très belle convivialité entre copains.

Si le vélo route ou VTT vous passionne, venez nous rejoindre le dimanche matin devant la gare. Pas de compétition, chacun roule à son rythme.

Possibilité de 3 sorties gratuites avec prise en charge de l'assurance par la fédération pour découvrir notre club. Retrouvez nos horaires de rendez-vous en fonction de la saison sur l'onglet *Infos sorties* de notre site internet : velocmv.fr ■



BCVVO

La saison régulière a pris fin, laissant place aux phases finales.

4 équipes sont en lice pour les demi-finales. Les U13M recevront Chamalières, les U15M iront à Beaumont, les U18F iront à Vic-le-Comte et les DM3 se

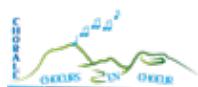
2 séances d'essai : viens essayer le basket ! Gymnase Jean-Zay des Martres-de-Veyre.

Contactez-nous : 07 81 25 81 14 / bcvaldeveyreorcozet@gmail.com. ■

rendront à Riom. Le week-end des 23/24 mai, les DM2 recevront Aubière pour le 1^{er} tour des Play off. Pour les RM2 nous devons attendre pour connaître leur destin ! L'équipe 1 des seniors féminines est parvenue à obtenir son maintien en PRF grâce à sa victoire 64 à 63 face à Pont-du-Château.

Toutes les équipes du BCVVO ont obtenu d'excellents résultats en donnant le meilleur sur les parquets.

L'Assemblée générale du club se déroulera le 13 juin et nous organiserons l'AG du Comité de Basket le 28 juin à la salle Harmonia à Veyre-Monton.



Choeurs z'en choeur

Les Choeurs z'en choeur sont en pleine préparation de leur concert qui aura lieu le 30 mai à 20h30 à la Loco'Motive.

Pour cette occasion, nous aurons le plaisir de recevoir pour la première fois, la chorale Voxim de Pont-du-Château dirigée par Guylène Rodrigues. Cet ensemble vocal associatif met en valeur un mélange qui se veut culturel et intergénérationnel, avec chaque année une thématique choisie.

Pour notre part, nous avons travaillé de nouvelles chansons afin de proposer un répertoire mélangeant nouvelles et anciennes chansons. **Nous comptons sur un public nombreux pour venir nous soutenir et passer un agréable moment musical en notre compagnie.**

Puis le samedi 6 juin à 15h30, nous chanterons à Manglieu dans le cadre d'une manifestation caritative ayant pour objet la sauvegarde de l'abbatiale, où nous partagerons une affiche avec 3 autres chorales (Le Cendre, Sauxillanges & Billom).



Ensuite la période estivale de juillet et août suivra et nous nous retrouverons **le 5 septembre après midi pour le Forum des associations** ou nous serons présents comme chaque année. L'occasion d'aller à votre rencontre et d'échanger avec vous sur la saison 2026/2027. N'hésitez pas à nous solliciter pour de plus amples renseignements. ■



Martr'aquarelles

Phare breton dans la tourmente, ancienne lanterne entourée de toiles d'araignée, château de Murol dans la brume et confection de passe-partout ont animé avec entrain les mardis après-midi de Martr'aquarelles durant ce printemps. ■

Club Saint-Martial

Le club mène son bonhomme de chemin en toute tranquillité.

Ses activités du jeudi rassemblent 35 à 40 adhérent(e)s, et celles du vendredi (gym douce) 15 à 20 adhérentes. Dimanche 26 avril, autour d'un très bon repas, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, nous avons fêté les anniversaires de nos amis Fabienne, Daniel, Marie Claude, Louis, Josette, Marguo, Claude et Danielle. Prochaines sorties : le *Garden Palace* et le repas fin de saison.

CONTACT : Jean Lafougere - 06 30 88 22 11 / td.eg.ct@orange.fr ■



Bénévoles de Jolivet

Par un bel après-midi du 5 mars, la musique et le carnaval étaient présents à Jolivet. Le mois continue dans la bonne humeur. Le 12 mars les enfants de moyenne et grande sections ont passé l'après-midi avec les

résidents, et le 19 mars nous avons accueilli la grande section, pour faire des activités : dessins, dominos, etc. Un moment d'échange entre nos aînés et les enfants. L'après-midi s'est terminée par des chants et un goûter. Le 9 avril, c'est avec 3 musiciens et une chanteuse que nos aînés ont passé un agréable moment,

avec des chansons de leur époque et des instruments de musique, que l'on n'a pas l'habitude d'entendre comme "La Cabrette". Après ce moment festif, c'est autour de brioches que les musiciens et les résidents se sont réunis. *Les Bénévoles remercient le Crédit Agricole pour leur parrainage envers notre association.* ■



USMV Rugby



Frédéric Reynier, joueur emblématique de l'USMV Rugby, tire sa révérence

Frédéric, dit « Dofré », 43 ans, c'est plus de 30 ans de rugby dans les jambes.



Arrivé en 1995 presque par hasard, en suivant ses copains du foot, il ne quittera plus vraiment les Martres-de-Veyre, son club de cœur. Un passage éclair à Chamalières, une blessure marquante à l'épaule, mais toujours le même fil rouge : revenir, continuer, jouer.

Aujourd'hui artisan à son compte dans l'aménagement intérieur, marié depuis 2013 et père de 2 enfants, il mène de front vie professionnelle, familiale et sportive. Chez lui, on s'organise autour des matchs. Le rugby n'est pas un loisir, c'est une structure de vie.

Sur le terrain, Frédéric, c'est un joueur d'expérience, souvent buteur dans les moments clés, et longtemps capitaine de l'équipe au sein de laquelle il évolue. 4 titres de champion d'Auvergne, des finales gagnées, d'autres perdues, mais une intensité toujours intacte. S'il lui est difficile de trancher parmi tous ces moments, l'un de ses plus beaux souvenirs reste la finale de 2018 : un titre de champion d'Auvergne décroché là où personne ne les attendait. Les finales restent un moment à part et ce, peu importe le niveau : même pression, même joie, mêmes regrets.

Cette saison marque un tournant : « Dofré » tire sa révérence. Il met fin à sa carrière de joueur, avec lucidité, sans regret, porté par le sentiment d'avoir fait le tour. « Aujourd'hui, le corps commence à dire stop, et l'envie se délite, même si

le plaisir du match est toujours là ». Son dernier match aux Martres lui a laissé une émotion particulière : plus que de la tristesse, c'est une forme de relâchement et de liberté qu'il retient. Il joue cette dernière rencontre sans pression, profite de chaque instant, conscient que c'est la dernière fois qu'il quitte ce terrain. Une émotion simple, sans débordement, mais profondément ancrée.

Aujourd'hui, il prépare la suite : intégrer le staff de l'équipe réserve pour transmettre, inculquer les valeurs qui sont les siennes. Et pourquoi pas un jour accompagner les plus jeunes. Car en réalité, « Dofré » ne quitte pas vraiment le rugby : il change juste de place. Fidèle, respecté et écouté, il incarne une génération pour qui le club est une famille — la « famille rouge et noire ». ■



Rugby touché, la section de rugby à 5

La section de rugby à 5 de l'USMV Rugby aussi appelé "Rugby Touché" propose une pratique du rugby sans plaquage, mixte et ouvert à tous les profils de joueuses et joueurs à partir de 15 ans, qu'ils soient des joueurs affûtés du rugby à XV ou des néophytes souhaitant découvrir ce sport. Cette "nouvelle" pratique se joue à 5 contre 5 sur un demi-terrain et fait la part belle au rugby de mouvement et d'évitement.

Cette section existe depuis quelques années maintenant et ne cesse de prendre de l'ampleur avec, cette saison, plus de 40 licenciés dont 35% de femmes. Elle a bel et bien trouvé sa place au sein du club de l'USMV et propose une belle dynamique sportive en participant et en organisant au stade Yves-Dauzat de nombreux tournois tout au long de la saison et ce dans plusieurs catégories (mixte, plus de 35 ans, féminin).

Cela permet de se confronter aux autres joueuses et joueurs de rugby à 5 de la région mais aussi de mieux faire découvrir cette nouvelle pratique du rugby.

Au-delà de l'aspect sportif, la section de rugby à 5 de l'USMV s'attache aussi à développer un vrai état d'esprit "rugby" avec du collectif, de la solidarité, de la convivialité et une bonne dose de festif.

Les entraînements ont lieu les lundis soir de 19h15 à 20h30 au stade Yves-Dauzat aux Martres-de-Veyre.

Envie de nous rejoindre ?

Venez découvrir la pratique lors d'un entraînement ! Pour cela, contactez Guillaume au 06 85 91 51 70. ■

Comité culturel

Exposition de créations en briques LEGO® entre les 13 et 21 juin

Le Comité Culturel des Martres-de-Veyre vous invite à découvrir une exposition originale et ludique entièrement consacrée à l'univers des briques LEGO® à la Maison du Patrimoine. À travers cette présentation, petits et grands sont conviés à plonger dans un monde de créativité, d'ingéniosité et de construction, où l'imagination devient matière.

Vous pourrez admirer des constructions variées proposée par Clément, Enzo, Yoan, Cécile et Célia : maquettes architecturales, scènes de vie, univers fantastiques, etc. Que vous soyez amateurs de constructions complexes, nostalgiques de vos 1^{ères} briques ou en quête d'une activité familiale originale, cette exposition vous offrira une occasion unique de redécouvrir LEGO® sous un angle à la fois patrimonial, créatif et participatif et ainsi partager ensemble un moment de découverte, d'échange et de plaisir autour de cet objet devenu iconique.

Pour enrichir cette expérience, le Comité Culturel proposera également un espace de bourse d'échange et de troc de LEGO®, sous la responsabilité des participants. Collectionneurs, passionnés ou simples curieux pourront y apporter leurs pièces, figurines ou boîtes afin de les échanger avec d'autres participants. Cette initiative vise à encourager la réutilisation, à faire circuler les collections et à créer un moment convivial d'échange entre visiteurs de tous âges.

Vous souhaitez participer à la bourse d'échanges/troc?

Contactez le Comité culturel à : COMITECULTURELMARTRESDEVEYRE@GMAIL.COM avant le 1^{er} juin, en précisant le type de LEGO que vous souhaiteriez échanger/vendre. Cette activité n'aura lieu que si un nombre suffisant de personnes y participent.

Vous souhaitez voir l'exposition ?

Rendez-vous à la Maison du Patrimoine située à côté de l'église (quartier des Forts) : les week-ends du 13 au 21 juin de 14h à 18h. Entrée gratuite ■



Les Martres au vert



Retour sur Tous au compost 2026



sensibiliser petits et grands à la biodiversité méconnue des super héros peuplant nos composteurs et les premiers centimètres du sol !



Une vingtaine de participant-e-s ont répondu présent.e.s, aux côtés de Mme Chanut et M. Salvador, Adjointes en charge des associations, et de Slimane Nouihel, Responsable du

Le 1^{er} avril, le composteur partagé du parc municipal des Martres-de-Veyre a accueilli une animation conviviale et engagée, organisée par l'association Martres au Vert (NB : Tous au compost est un événement créé par le Réseau Compost Citoyen).

Au programme : troc de plantes et de graines, distribution de compost et observation de petites bêtes pour

pôle écocitoyenneté au Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) et des bénévoles de l'association. L'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques du compostage, de repartir avec des plants ou des graines, et de découvrir, loupe à la main, la faune invisible qui œuvre au quotidien pour la santé de nos sols (cétoines, eisenias, cloportes, myriapodes...).

Un grand merci aux participant(e)s, rendez-vous à l'automne pour la Fête du Sol vivant (événement impulsé par le Réseau Compost Citoyen et l'ADEME) !

L'agenda à venir :

- dimanche 31 mai à 10h : Véloration (rdv place A. Quinsat, devant la mairie);
- juin : Repair café (date à venir).

Et toujours, les permanences à l'Outilthèque les samedis de 9h15 à 12h pour bénéficier de conseils auprès de nos bénévoles, ou emprunter du matériel (bricolage, jardinage, barnums...). N'hésitez pas à passer nous voir, adhérer à l'association pour nous soutenir, ou proposer des ateliers si vous avez des compétences en bricolage, couture, jardin au naturel !

Contact :

lesmartresauvert@gmail.com
Site : lesmartresauvert.ynh.fr
Facebook/instagram : [MartresauVert](https://www.facebook.com/MartresauVert) ■

Boule amicale

La boule amicale organise à tout va sur ce printemps prometteur

Le samedi 11 avril, le concours 16 Doublettes catégorie M4 au boulodrome F.Rouaire, victoire des issoiriens Oudoul-Diaz contre nos protégés Michel Bouchut et Tristan Miotto. Puis les 18 et 19 avril place A.Quinsat, organisation des éliminatoires simples catégories F4, M4 et M3 avec environ 80 inscrits ; à noter la qualification de Lazare Amrine en catégorie M3 pour le tour régional qui aura lieu à Vichy.

Enfin le 1^{er} mai, notre Challenge Aline Cheminot, avec 32 équipes triples mixtes qui ont répondu présent pour honorer cette 4^{ème} édition avec l'équipe Virginie Dromard, Bruno Rey et Mickael Baptiste de Cusset en grands vainqueurs.

Puis les 2 et 3 mai, participation des équipes Juillard et Audin en catégorie M3 ainsi que des équipes Martinet,

Cornet, Marquet, Chauny en catégorie M4. Très bons résultats de nos équipes avec mention très bien à l'équipe Gilles Cornet, Julien Duclaux et Jean-Louis Cheminot, qualifiée au tour régional d'Arapajon-sur-Cère.

Notre double féminin catégorie F2 Julie Gruet et Mylène Pomares en passe de se qualifier aux Championnats de France à Valence (26) en juillet avec leur place de 17^{ème} sur 54 équipes avant le dernier grand prix.

Les 3 équipes AS 3 et 4 leaders ou 2^{èmes} de leur poule sont toujours en lice pour tenter de disputer les phases finales départementales les 23 et 24 mai. Nos joueuses et joueurs

vétérans sont engagés sur tous les concours de cette catégorie en enregistrant de nombreuses victoires.

Le boulodrome F. Rouaire reste ouvert toute l'année, nous accueillons toutes les personnes désirant découvrir notre sport les mardis et jeudis après-midi dès 14h. ■



USMV Gym

La section danse africaine au carnaval

Le samedi 26 avril, à l'occasion du carnaval organisé par l'Association des Parents d'Élèves (APEIMV), la section danse africaine de l'USMV Gym a animé l'événement avec énergie et bonne humeur.

Pour la 2^{ème} année consécutive, les danseuses, accompagnées de leurs coach et percussionnistes, ont offert au public une prestation rythmée et chaleureuse, très appréciée tout au long du défilé. Une belle mise en lumière du dynamisme de la section et de l'engagement de ses adhérentes lors des manifestations locales.

Dates à retenir :

- Fin des cours le 2 juillet.
- Clôture de saison par l'assemblée générale ordinaire le 3 juillet. ■





APEIMV

Un succès éclatant pour la 2^{ème} édition du Carnaval



Le pari est réussi ! Pour sa 2^{ème} année consécutive, le Carnaval a transformé nos rues en un véritable théâtre de fête, de couleurs et de sourires.

Sous un soleil radieux qui a sublimé l'événement, les habitants se sont déplacés en nombre pour célébrer ensemble cette tradition retrouvée.

Une parade spectaculaire

Le point d'orgue de cette journée fut sans conteste la qualité des chars magnifiques préparés avec soin par nos associations locales. De la précision des décors à l'originalité des thèmes, chaque structure a témoigné de l'investissement exceptionnel des bénévoles pendant de longues semaines de préparation.

Rythmé par les mélodies de l'Orchestre d'harmonie des Martres-de-Veyre (OHMV), le cortège a pris son élan à l'EHPAD pour

une 1^{ère} escale festive. La parade a ensuite traversé le village dans une ambiance colorée, où les rires et les confettis se



mêlaient aux démonstrations de danse. Du rythme de la country aux vibrations de la danse africaine, sans oublier l'énergie communicative des enfants de la Zumba Kids et du Chantou, chaque étape a fait

vibrer une foule costumée et ravie.

La force du collectif

Si cet événement a été une telle réussite, c'est avant tout grâce à la collaboration exemplaire des différentes associations de la commune. Ce "Carnaval Inter-Associations" porte bien son nom : **il a su créer des ponts, renforcer les liens entre nos concitoyens et offrir un moment de partage intergénérationnel unique.** "Voir autant d'énergie et de cohésion entre les associations est la plus belle des récompenses. C'est l'âme de notre village qui a défilé aujourd'hui".

Dates à retenir :

- 12 juin : Kermesse
- 26 juin : Assemblée générale (élection du bureau 2026-2027). ■

USMV Foot

Les partenaires remerciés



La soirée des partenaires s'est déroulée, le 23 avril, au foyer du stade Emile-Rive, dans une ambiance conviviale, en présence du Maire, Damien Heyraud, du 1^{er} Adjoint, Franck Bérioux, et de l'Adjointe aux sports, Roxanne Chanut, et de l'ensemble des partenaires de l'USMV.

Le vice président Alain Fourneuve, chargé d'accueillir les invités pour l'occasion, a tenu à remercier dirigeants et bénévoles

du club pour leur engagement sans faille. Il a également souligné le rôle essentiel des partenaires, indispensables au bon fonctionnement et au développement de l'USMV. Guide de la soirée, le 2^{ème} vice président Julien Cardenas est à son tour intervenu pour remercier l'ensemble des participants et les inviter à partager le repas autour du brasero tenu par le restaurant *Les Briques rouges*.

L'USMV FOOT DÉPLACE 220 PERSONNES À CLERMONT

3 bus, au départ du stade Emile-Rive, auront été nécessaires pour emmener 220 personnes, dont 160 enfants, à Clermont-Fd à l'occasion de la 32^e journée de Ligue 2 entre le Clermont

Foot et Bastia, le 24 avril. Si le score final (1-1) n'a pas permis au club clermontois de faire un pas décisif vers le maintien, les Martrois présents ont pleinement profité de ce court déplacement printanier au stade Gabriel Montpied. Plusieurs jeunes licenciés de l'USMV Foot ont ainsi eu le privilège de fouler la pelouse avant la rencontre, tandis que d'autres officiaient comme ramasseurs de balles.

Malgré la déception du résultat, cette sortie restera un très beau souvenir pour l'ensemble des participants. ■



S P O R T S

AÉROMODÉLISME Vallée de la Veyre

Président Sébastien Thalgott
06 52 72 58 44

BADMINTON

Président Florent Schmitt
06 78 65 73 98

BASKET-CLUB VAL DE VEYRE ORCET (BCVVO)

Présidents Jessica Carli
et Bernard Pradier
06 77 46 70 15 / 06 65 37 74 73

BOULE AMICALE (BOULES LYONNAISES)

Président Dominique Audin
06 79 46 81 80

COUNTRY SPIRIT 63

Présidente Marie Pereira
06 65 91 24 38

CYCLOS ET VTT (CMV)

Président Vincent Jammert
cycloscmv@gmail.com

JUDO-CLUB (JCMV)

Présidente Barbara Couillot
06 23 63 11 18

KARATÉ MARTRES-DE-VEYRE

Président Jean-Marc Boucher
06 72 41 85 99

Le CHANTOU (danse/THÉÂTRE/PILATE)

Président Jérôme Petitgas
06 17 33 92 15

ParaPlaineAir (parapente, DELTAPlane, KITE...)

Président Philippe Chautard
06 50 55 96 37

TENNIS DE TABLE

Président Christian Monchalin
06 84 33 60 25

TENNIS-CLUB VEYRE-LES MARTRES

Président Jean-Paul Céron
07 86 16 31 15

USMV FOOT

CLUB DES SUPPORTERS

Président Michaël Bayeul
06 22 87 45 04

USMV FOOT

Présidente Paulette Blanchard
06 31 69 23 33

USMV Gymnastique

Présidente Nathalie Parpinelli
07 62 80 66 55

USMV Rugby

Co-présidents : Laurent Weismeschkirch et Olivier Chappon
07 69 44 24 72 / 06 81 26 52 71

AMICALE DU XV « rouge et noir »

Raphaël Baldo : 06 87 51 12 55

VÉTÉRANS USMV FOOT

Président David Pereira
david.pereira1@orange.fr

L O I S I R S

AMICALE LAÏQUE

Président Sébastien Bernard
06 07 82 28 67

AUTOUR DE LA PHOTO

Président Sébastien Boissery
autourdelaphoto63@gmail.com

CHASSE

Président Jean-Luc Perrier
06 62 35 99 20

CLUB'ADOS (ex-SAJ)

Xavier Cristofini : 06 60 65 34 60
Batiste Lazzzerini : 06 11 11 00 09
club-ados@mond-arverne.fr

CLUB SAINT-MARTIAL

Président Jean Lafougère
06 30 88 22 11

JUNIOR Événements

Président Tom Berioux
juniorasso.mdv@gmail.com

MARTR'AQUARELLE

Présidente Maryse Dumas
06 78 65 87 02

C U L T U R E

A Mus'Mag

Contact Caroline Touron
amusmag63@orange.fr

COMITÉ CULTUREL

Président Samuel Le Goff
06 51 02 32 07

La CHORALE

CHOEURS z'en CHOEUR
Présidente Patricia Rochette
06 60 47 41 00

ÉCOLE DE MUSIQUE

INTERCOMMUNALE
Présidente Catherine
Montangerand
04 73 39 87 96

Jumelage Les MARTRES

- ARCOZELO (PORTUGAL)
Président Pierre Rabany
06 41 37 16 09

Jumelage Les MARTRES

- WYNYARD (CANADA)
Président Pascal Cellier
06 28 23 71 60

MARRE-TOI ET PARTAGE

Président Jean-Michel Laplanche
06 74 06 08 68

ORCHESTRE D'HARMONIE

(OHMV)
Président Nicolas Saunier
06 33 81 86 40

A U T R E S

Les Martres en fête

Présidente Valérie Palma
07 50 88 57 93

ACPG-CATM

(Anciens combattants)
Président Louis Mouret
04 73 39 71 84
06 26 84 38 86

AMICALE DES DONNEURS de sang BÉNÉVOLES

Président Gérard Gorsse
06 41 16 03 05
Secrétaire Jean Lanore
06 77 95 90 29

AMICALE DES sapeurs-pompiers

Président Alexis Vucinic
06 72 68 15 10 - amicalepom
pierduvaldeveyre@gmail.com

BIEF de la Vauvre

Président Eric Cornet-Vernay
lebiefdelevaure@gmail.com

Bénévoles de Jolivet (EHPAD)

Présidente Elvire Cardaci
06 69 33 35 20
adrien.cardaci@free.fr

COLLECTIF TOUS SOLIDAIRES

Présidente Martine Bouchut
06 23 55 93 88
mbouchut@ecomail.fr

Les eaux du BIEF

Président Alain Andanson
06 95 93 13 96
asso.leseauxdubief@laposte.net

LUERN (archéologie)

Présidente Mme Burillon
secrétaire.luern@gmail.com

Les Martres au vert

Correspondante Céline Pilven
06 78 19 78 42
lesmartresauvert@gmail.com

Secours catholique

06 30 28 48 17

ASSOCIATION DE PARENTS d'élèves des écoles

MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE
APEIMV : Président Mickaël
Morin - apeimv@gmail.com
06 71 19 85 03

École de Musique

L'école vous attend à la rentrée

École de musique intercommunale à gestion associative (la plus grande du département), cette structure est un lieu d'enseignement et de pratiques artistiques.

Forte de 343 élèves et de 18 enseignants qualifiés, elle propose un enseignement musical complet et de qualité qui suit le schéma directeur de l'enseignement musical du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Depuis 2001, elle développe 3 cycles d'apprentissage pour les - de 25 ans, un cursus spécifique pour les adultes et propose de nombreuses possibilités de pratiques collectives.

Outil éducatif précieux, l'école de musique est aussi un vecteur de mixité sociale grâce à la mise en œuvre de tarifs calculés selon les ressources des familles (quotient familial).

Un enseignement adapté à tous :

- Ateliers musicaux spécifiques pour les enfants scolarisés en GS (maternelle) et en CP (2 ateliers différents).
- Formation musicale et instrumentale dès le CE1.

Instruments enseignés :

- Cuivres : trompette, cor, trombone, tuba
- Bois : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone
- Cordes frottées : violon, alto, violoncelle
- Cordes grattées : guitare classique, électrique & accompagnement, guitare basse
- Piano, accordéon, technique vocale
- Batterie et percussions

Courant juin, les enseignants vont proposer une animation dans chaque groupe scolaire de la Communauté de communes.



Nouveautés rentrée 2026 :

- Création d'un département musiques actuelles (pop, rock, jazz) ouvert à toute personne souhaitant pratiquer ces différentes esthétiques. Possibilité d'intégrer différents groupes de niveau (du débutant au musicien confirmé).
- Création d'une chorale 8-12 ans ouverte à tous les enfants (musiciens ou non).

Inscriptions 2026/2027 :

Si vous êtes intéressés, ou pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à venir aux portes ouvertes le samedi 20 juin de 10h à 12h (guitares et cuivres) et le samedi 27 juin de 10h à 14h (bois, cordes et ateliers musicaux 5-6 ans).

Permanences nouveaux inscrits :

- mercredis 24 juin et 1^{er} juillet : 15h30/20h ;
- lundi 29 juin : 17h/19h30 ;
- mercredi 2 septembre : 10h/20h.

Rendez-vous conseillé.

Contact :

École de Musique Mond'Arverne-Gergovie
19 rue du pont de la pierre

04 73 39 87 96

direction@coledemusique-mag.fr

www.edmsitemag.wixsite.com/EM-MAG

FB : École de musique Mond'Arverne-Gergovie

IG : edm_mondarverne_gergovie

Prochains concerts :

- 10 juin : Scène ouverte à 18h à l'Espace des chanvres à Saint-Maurice (guitares) ;
- 19 juin : Participation à la Fête de la musique dès 18h30 aux Martres-de-Veyre ;
- 20 juin : Participation aux Fêtes de la musique dès 19h à Mirefleurs (guitares et cuivres), & 20h à Saint-Maurice (atelier jazz) ;
- 26 juin : Concert de fin d'année Place de la molle, à Mirefleurs, dès 19h30 (classe d'orchestre et ensemble adultes), suivi par un concert de l'OHMV. ■



Gergobrass festival du 24 au 31 octobre

Pendant 7 jours, des artistes locaux, nationaux et internationaux vont se retrouver pour cet événement qui sera très probablement le plus grand rassemblement de cuivres en France en 2026.

La richesse de cette manifestation réside dans un équilibre entre aspects pédagogiques et programmation artistique. Masterclass, conférences, expositions, stage (pour 60 personnes) organisés en journée, viendront enrichir ce festival qui proposera un concert chaque soir.



DU 24 AU 31 OCTOBRE 2026

GERGOBRASS FESTIVAL

DIMANCHE 25 OCTOBRE À 20H30
CUIVRES EN OUVERTURE
Ensemble de cuivres naturels régional
Nullo Dies Musica

LUNDI 26 OCTOBRE À 20H30
CUIVRES EN HARMONIE
Orchestre d'Harmonie des Martres de Veyre
et Sergeï Nakalakov

MARDI 27 OCTOBRE À 20H30
CUIVRES EN PRESTIGE
HORNORMES
Octotrip

MERCREDI 28 OCTOBRE À 20H30
CUIVRES EN CREATIONS
Créations de Camille Demangeat, Guillaume Cardat et Gilles Raynal,
avec Jacques Delleplanque, élèves et enseignants du Puy-de-Dôme

JEUDI 29 OCTOBRE À 20H30
CUIVRES EN BRASS
Brass Band Arverne
Brass Band des Hauts de France

VENDREDI 30 OCTOBRE À 19H30
CUIVRES EN CABARET
Brass Band project
New Orleans Syndicate

SAMEDI 31 OCTOBRE À 15H
CUIVRES EN FESTIVAL
Concert des stagiaires

SAMEDI 31 OCTOBRE À 17H30
CUIVRES EN CLOTURE
German Brass

LA LOCO'MOTIVE
Orchestre de la Cité
Les Martres-de-Veyre

INFOS ET RÉSERVATIONS
École de musique Mond'Arverne-Gergovie
19 rue du pont de la pierre 63730 Les Martres-de-Veyre
permanences les mercredis de 17h00 à 19h

gergobrassbilletterie@gmail.com 04 73 39 87 96

BILLETTERIE :

Afin de rendre accessible ce festival au plus grand nombre, le prix de chaque concert reste maîtrisé et différents pass sont proposés via la billetterie en ligne, accessible via le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/ecole-de-musique-mond-arverne-gergovie/evenements/billetterie-festival>

Des permanences sont également mises en place à l'École de musique pour acheter vos billets : tous les mercredis, jusqu'au 1^{er} juillet, de 17h30 à 19h.

Infos / Renseignements :

École de musique Mond'Arverne-Gergovie - 19 rue du Pont de la Pierre aux Martres-de-Veyre
04 73 39 87 96
E-mail : franckrobert.ecoledemusique-mag@orange.fr
Groupe Facebook : Gergobrass Festival
Instagram : edm_mondarverne_gergovie ■



optimhome

Laurence RAYNAUD
Conseiller en immobilier
Les Martres de Veyre et ses alentours
06 98 50 12 63
laurence.raynaud@optimhome.com

Entreprise José PEREIRA
Plâtrerie - Peinture

Revêtement Sols & Murs
Peinture Décorative
Peinture Façade
Isolation par l'intérieur (ITE)
Isolation par l'extérieur (IIE)
Sinistres

Tél : 04 73 39 80 45
Portable : 06 83 25 01 97
entreprise-perera@orange.fr

4, rue A.M. Ampère - Z.A. Pra de Serre B - 63960 Veyre-Moron
8, rue de la Tuileries - 63730 Les Martres de Veyre

EUROREPAR
CAR SERVICE

GARAGE GENESTIER SARL
29, rue du Lot
63730 Les Martres-de-Veyre
Tel. 04 73 39 95 60

FÊTE DE LA MUSIQUE

19 juin 2026

VENDREDI 19 JUIN, la commune organise la **16^{ÈME ÉDITION}** de la **FÊTE DE LA MUSIQUE** sur le parvis de la Mairie !

AU PROGRAMME :

17h30 **AVANT PREMIÈRE À L'ALSH :** *Réservée aux parents concernés*

Représentation de l'Orchestre à l'École de la classe de CM2 de Mme Missier et de l'ensemble percussions de la classe de CM2 de Mme Dos Santos.

>> Mathéo Chateau et sa cornemuse nous emmènera jusqu'à la Loco'Motive pour la suite de l'événement. Retrouvez-le tout au long de la soirée dans des styles et ambiances variées !

18h30 **LES ENFANTASTIQUES**

Les classes de CE2 et de CM1 du Groupe scolaire Claude-Duchet, accompagnées par la chorale de l'École de musique MAG, interpréteront plusieurs chansons des enfantastiques.

19h **ENSEMBLES VOCAUX**

La classe de technique vocale de l'École de musique MAG et un ensemble vocal martrois proposeront divers chants sur le thème "Il n'y a pas d'âge pour aimer".

19h30 **JAZZ AU CHANTOU**

Chorégraphies créées et dansées par l'École de Danse du Chantou.

20h **JAZZ À L'ÉCOLE DE MUSIQUE**

L'École de musique MAG proposera différents ateliers musicaux autour du jazz et des musiques actuelles.

21h15 **LA SCÈNE EST À VOUS**

Plusieurs artistes martrois investiront la scène pour vous faire découvrir leur talent.

22h **ALKABAYA**

Chanson pop festive.

ORCHESTRE À L'ÉCOLE



L'ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Pour sa 3^{ème} année, l'orchestre à l'école a investi la classe de CM2 de Mme Missier. Trompettes, cors, trombones, tubas pour les cuivres, et flûtes traversières, clarinettes et saxophones pour les bois, ont permis à 25 élèves une sensibilisation à l'apprentissage d'un instrument, ce qui leur permettra de se confronter à la scène de la Fête de la musique !

VOIX

Ensembles vocaux et chorales d'enfants se succéderont en début de soirée afin de présenter un large spectre vocal alliant gospel, chants traditionnels & mélodies plus actuelles.

JAZZ

2 associations marthroises (Le Chantou & l'École de musique MAG) proposeront différentes esthétiques autour de la thématique du jazz permettant de retracer l'histoire de cette composante musicale actuelle du New Orléans à nos jours.

MUSIQUES ACTUELLES

L'École de musique MAG vous invite à venir découvrir des trios et quatuors à tendance pop & rock.



ALKABAYA, UN GROUPE SOLAIRE À L'ÉNERGIE COMMUNICATIVE

Depuis plus de 10 ans, ALKABAYA, porté par Bastien (au chant), Florian, Thibaut et Anthony, délivrent une chanson pop française très ancrée dans son temps, dans la mouvance de MPL et de Boulevard des Airs.

S'appuyant par des mélodies imparables, les textes à la fois intimes et engagés parlent à chacun de nous. Il y a du Gaël Faye dans l'écriture, du Ben Mazué dans le flow, du Lavilliers dans le timbre... Pointant en toute lucidité les absurdités d'un monde, ALKABAYA ne se contente pas de dénoncer : les quatre garçons nous invitent à dénicher un peu de poésie dans le chaos, à relever la tête et à lâcher prise pour rester ensemble, coûte que coûte, face aux vents contraires. Porté sur une solide section guitare-claviers-batterie, des instruments mélodiques viennent enrichir l'ensemble d'une musicalité lumineuse.

Au fil des années, chaque album du groupe tape dans le mille et fait mouche à son tour, témoignant d'une cohésion qui ne cesse d'enrichir le projet musical et humain du collectif. Chaque concert est une bouffée d'air salvatrice, une généreuse incitation tant à penser qu'à danser.

GREENPISTE records



Buvette et restauration sur place !



Rendez-vous **VENDREDI 19 JUIN** pour une soirée festive !





FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

Lundi 13 juillet

- à 21h15 à la salle du Parc
- à 22h45 au stade Émile-Rive

Venez participer à la retraite aux flambeaux organisée par la municipalité à 21h15, puis à 22h45 au stade Émile-Rive pour le traditionnel feu d'artifice !

FEU D'ARTIFICE

Par mesure de sécurité, merci de bien respecter les zones délimitées aux spectateurs.

Mardi 14 juillet à 12h

Place A.Quinsat : défilé officiel emmené par l'OHMV, suivi d'un vin d'honneur à la Loco'Motive.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre

de 14h à 18h à la Loco'Motive

Les associations des Martres-de-Veyre vous attendent nombreux pour répondre à toutes vos questions et procéder aux inscriptions (dans la limite des places disponibles).

À la recherche d'une activité sportive, d'un nouveau loisir, de rencontres culturelles et artistiques, d'un engagement solidaire... vous trouverez sûrement votre bonheur !

Venez découvrir les associations autour de chez vous. Des animations et démonstrations par les associations présentes viendront rythmer cet après-midi.

A G E N D A

CONCERT

Organisé par Choeurs z'en choeur, avec Voxim
La Loco'Motive à 20h30 (cf page 14)

Samedi 30 mai

VIDE-GRENIERS & BOURSE AUX VÊTEMENTS

Organisés par l'Amicale Laique

Dimanche 31 mai

VÉLORUTION

Organisée par Les Martres au vert (cf page 17)
Rdv place A. Quinsat à 10h

Dimanche 31 mai

KERMESSE

Organisée par l'APEIMV & l'École élémentaire (cf page 18)

Vendredi 12 juin

TOURNOI ALYSSA

Organisé par l'USMV Rugby au Stade Yves-Dauzat dès 10h

Samedi 13 juin

44^{ÈME} GALA DU CHANTOU

Organisé par Le Chantou
Polydome de Clermont-Fd à 17h30

Samedi 13 et dimanche 14 juin

EXPOSITION DE CRÉATIONS EN BRIQUES LEGO

Organisée par le Comité culturel
Maison du Patrimoine, les week-ends 14h-18h (cf page 16)

Du samedi 13 au dimanche 21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée par la municipalité
Place Alphonse-Quinsat à partir de 18h30 (cf p.22-23)

Vendredi 19 juin

PORTES-OUVERTES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Organisées par l'École de musique MAG (cf page 20)
19 rue du Pont de la pierre - 10h/12h & 10h/14h

Samedis 20 et 27 juin

GALA & 50 ANS DU JCVM

Organisés par le JCVM
Dojo Jean-Zay (cf page 13)

Samedi 27 juin

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

Organisées par la municipalité

> Retraite aux flambeaux :

RDV à 21h15 à la salle du Parc et départ
pour le feu d'artifice (stade Émile-Rive) à 21h45

Lundi 13 juillet

> Défilé officiel :

rassemblement à 11h45 devant la Mairie

Mardi 14 juillet

DON DU SANG

Collecte organisée par l'Amicale des Donneurs
de Sang de la région martoise à La Loco'Motive,
8h30-11h30/16h-19h30

Lundi 20 juillet

FORUM DES ASSOCIATIONS

Organisé par la municipalité
La Loco'Motive, de 14h à 18h

Samedi 5 septembre



MARCHÉ DE
PRODUCTEURS LOCAUX
Place Alphonse-Quinsat
Tous les mardis
de 16h à 19h